Code module: C1 - 11

Actualisation et révision des prix

Sous domaines C1 - Marchés publics

Programme



- Analyse des clauses de prix dans les marchés publics
- Analyse individuelle des clauses de prix à partir d'une sélection issue de CCAP mis à la consultation par des acheteurs publics polynésiens. Chaque participant doit recenser les erreurs de droit et les anomalies dans ces clauses, pour autant qu'elles en comportent, et de proposer des points d'amélioration de ces stipulations.
- Mise en commun des travaux des participants et échanges sur les clauses analysées.
- Rédaction de clauses de prix
- Présentation par le formateur de différents scénarios d'achats dans différents segments et pour les 3 catégories de marchés publics : travaux, services et fournitures.
- Le travail des participants réunis en petit groupe consiste, pour chaque scénario d'achat, à :
 - Choisir la forme de prix (ferme, ferme et actualisable, révisable) et la justifier en fonction des caractéristiques du marché
- Le cas échéant, à choisir les modalités de calcul de la clause de révision (ajustement en fonction d'une référence, par application d'une formule paramétrique représentative de l'évolution du coût de la prestation, par la combinaison entre ces deux modalités), en fixer la périodicité déterminée
- De décider pour chaque scénario s'il convient d'introduire une clause de protection du prix (clause de sauvegarde, clause butoir)
- De rédiger les clauses de prix pour chaque scénario.

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité, etc.) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf 40 47 79 00



7 heures - 1 jour

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



6 à 12 participants



En présentiel



Public

Agents participant à la préparation, au suivi, au contrôle des marchés ou à la liquidation des factures, comptables chargés du règlement des dépenses



Pré-requis

Avoir suivi la formation "Les prix dans le code polynésien des marchés publics" constitue un plus, mais n'est pas indispensable pour suivre cette formation



Objectifs

- Savoir rédiger et mettre en œuvre les clauses de variation de prix
- Comprendre la prise en compte des variations des conditions économiques sur la durée du marché
- Déterminer les cas où la révision s'opère en fonction d'une référence à partir de laquelle on procède à l'ajustement du prix et les cas où elle s'opère par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation
- Appréhender la question de la partie fixe dans la clause de variation
- Identifier les cas pertinents d'application de la clause de sauvegarde et de la clause butoir